



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ MECTHENE MC SAFE-TAINER

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	MECTHENE MC SAFE-TAINER
Numéro du produit	12587
Synonymes; marques commerciales	MECTHENE MC, MECTHENE PU SOLVENT

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Industrie solvant Adhésif. revêtement de surface Peinture. Produit d'entretien. Intermédiaire pour l'industrie chimique Applications industrielles diverses Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
Utilisations déconseillées	Professionnel Consommateur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	12587

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

MECTHENE MC SAFE-TAINER

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mentions de mise en garde

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Contient

DICHLOROMÉTHANE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DICHLOROMÉTHANE			< 100%
Numéro CAS: 75-09-2	Numéro CE: 200-838-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480404-41-XXXX	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H336			

MECTHENE MC SAFE-TAINER

1,2-ÉPOXYBUTANE		< 0.5%
Numéro CAS: 106-88-7	Numéro CE: 203-438-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119449161-46-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335 Aquatic Chronic 3 - H412		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Il peut être dangereux pour le personnel de premiers secours de pratiquer la réanimation par bouche-à-bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	L'alcool consommé avant ou après l'exposition peut augmenter les effets indésirables.
Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

MECTHENE MC SAFE-TAINER

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Chlorure d'hydrogène (HCl). Phosgène (COCl ₂). Chlore.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Approcher le déversement contre le vent. Prévoir une ventilation suffisante. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.
------------------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

MECTHENE MC SAFE-TAINER

Précautions d'utilisations

Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eliminer toute source d'inflammation. Les résidus restants dans les conteneurs vides peuvent être dangereux. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Protéger de la lumière. Protéger de l'humidité. Récipients non appropriés : cuivre, zinc, aluminium, alliage de cuivre, alliage de zinc, alliage d'aluminium. Eviter le contact avec les matières suivantes: Bases fortes. Oxydants. Métaux actifs chimiquement. Métaux alcalino-terreux. Métaux alcalins. Amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

DICHLOROMÉTHANE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 178 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 356 mg/m³

*, C2

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérigènes possibles.

Commentaires sur les composants

Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

DICHLOROMÉTHANE (CAS: 75-09-2)

DNEL

Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 12 mg/kg/jour

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 176 mg/m³

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 44 mg/m³

Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5.82 mg/kg/jour

Population en général - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.06 mg/kg/jour

MECTHENE MC SAFE-TAINER

PNEC

- eau douce; 0.31 mg/l
- eau de mer; 0.031 mg/l
- Sédiments (eau douce); 2.57 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.26 mg/kg
- Sol; 0.33 mg/kg
- STP; 26 mg/l

1,2-ÉPOXYBUTANE (CAS: 106-88-7)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 3 mg/m³

PNEC

eau douce; 0.07 mg/l
eau de mer; 0.007 mg/l
Sédiments (eau douce); 0.062 mg/kg
Sol; 0.016 mg/kg
Station d'épuration des eaux usées; 9 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Alcool polyvinylique (PVA). Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.35 mm. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

MECTHENE MC SAFE-TAINER

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à gaz, type AX. EN 136/140/141/145/143/149 S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Liquide limpide.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	250 ppm
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-96.7°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	39.8°C
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 14 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 22 %
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	47.3 kPa @ 20°C
Densité de vapeur	2.93
Densité relative	1.320 @ 25°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	1.3 % @ 25°C Légèrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	556°C
Température de décomposition	> 120°C
Viscosité	0.31 mm ² /s @ 25°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

MECTHENE MC SAFE-TAINER

9.2. Autres informations

Composé organique volatil Ce produit contient au maximum 99.7 % de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Bases fortes. Oxydants. Métaux alcalins. Métaux alcalino-terreux. Métaux actifs chimiquement. Amines.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Protéger de l'humidité. Protéger de la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Zinc. Aluminium. Magnésium. Potassium. Sodium. Amines. Oxydants puissants. Bases fortes. Eau Metals

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Chlorure d'hydrogène (HCl). Phosgène (COCl₂). Chlore.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

MECTHENE MC SAFE-TAINER

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Susceptible de provoquer le cancer par inhalation. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 86,0
(CL₅₀ vapeurs mg/l)

Espèces Souris

ETA inhalation (vapeurs 86,0
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 2A Probablement cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

MECTHENE MC SAFE-TAINER

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut provoquer la toux et des difficultés respiratoires. Peut provoquer des lésions aux muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et du système bronchique. Les vapeurs à fortes concentrations sont narcotiques. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements.

Ingestion Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. Irritant pour la peau.

Contact oculaire Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Lésion de la cornée. Irritation des yeux et des muqueuses.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Substance suspectée ou avérée cancérogène pour l'homme.

Organes cibles Yeux Peau Système respiratoire, poumons Système cardiaque et appareil cardio-vasculaire Reins Foie Système nerveux central

1,2-ÉPOXYBUTANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 900,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 900 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 900,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 1500 - < 2950 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1 100,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 4 500,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11,0

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 1,5

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

MECTHENE MC SAFE-TAINER

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux. Lapin

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC

CIRC Groupe 2B Possible cancérogène pour l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité

Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE

Toxicité

Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: 193 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 27 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE₅₀, 96 heures: > 662 mg/l, Scenedesmus subspicatus
OECD 201

Toxicité aiguë - microorganismes

CE₅₀, 40 minute: 2590 mg/l, Boues activées
OECD 209

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie

NOEC, 28 jours: 83 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

1,2-ÉPOXYBUTANE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: >100 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 70 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

ErC50, 72 heure: > 500 mg/l, Desmodesmus subspicatus

Toxicité aiguë - microorganismes

CE₅₀, 30 minutes: 900 mg/l, Boues activées
OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

MECTHENE MC SAFE-TAINER

Persistence et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE

Persistence et dégradabilité Le produit est dégradable lentement.

Biodégradation - Dégradation (%) 66: 50 heures
Eau - TD₅₀ : 14.2 jours

1,2-ÉPOXYBUTANE

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Stabilité (hydrolyse) Eau - Demi-vie : 11 jours

Biodégradation - Dégradation 90%: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit. BCF: < 2.0 - 40.0, Poissons

Coefficient de partage log Pow: 1.25 @ 20°C

1,2-ÉPOXYBUTANE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 0.68

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE

Mobilité Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

Constante de Henry 0.0398 Pa m³/mol @ °C

1,2-ÉPOXYBUTANE

Mobilité Mobile.

Coefficient d'adsorption/désorption Koc: 4.49 Valeur estimée.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

MECTHENE MC SAFE-TAINER

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1593

N° ONU (IMDG) 1593

N° ONU (ICAO) 1593

N° ONU (ADN) 1593

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) DICHLOROMÉTHANE

Nom d'expédition (IMDG) DICHLOROMÉTHANE

Nom d'expédition (ICAO) DICHLOROMETHANE

Nom d'expédition (ADN) DICHLOROMÉTHANE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 6.1

Code de classement ADR/RID T1

Etiquette ADR/RID 6.1

Classe IMDG 6.1

Classe/division ICAO 6.1

Classe ADN 6.1

MECTHENE MC SAFE-TAINER

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG 10. Hydrocarbures liquides halogénés.

EmS F-A, S-A

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes d'intervention d'urgence 2Z

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 60

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3, 59

MECTHENE MC SAFE-TAINER

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Skin Irrit. 2 - H315, Eye Irrit. 2 - H319, STOT SE 3 - H336, Carc. 2 - H351: Méthode par le calcul.

MECTHENE MC SAFE-TAINER

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 29/04/2022

Numéro de version 5.000

Remplace la date 20/06/2019

Numéro de FDS 12587

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H351 Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Signature J Spenceley

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition

Formulation & (re)packing of substances and mixtures, Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methylene Chloride
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
Numéro CE	200-838-9
Numéro index UE	602-004-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (re)packing of substances and mixtures, Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
--	----------------------------------

Salarié

Catégories de processus	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

Formulation & (re)packing of substances and mixtures, Industrial

Pression de la vapeur 47.3 kPa @ 20°C

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 797 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Libération continue.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 0.025

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.02

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Mesures techniques manipuler une substance en système fermé.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 93.5%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air une limitation d'émission aérienne n'est pas nécessaire puisqu'aucune libération directe ne s'effectue dans l'air.

Eau Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.

terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Veiller à ce que les eaux usées soient collectées et traitées dans une station d'épuration.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 47.3 kPa @ 20°C

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Formulation & (re)packing of substances and mixtures, Industrial

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système principalement fermé avec un système de ventilation. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Remplir les conteneurs/canettes dans des stations spéciales de remplissage avec extraction d'air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.31 mg/l, PNEC 0.259 mg/l, RCR 0.836
sédiment d'eau douce: Exposition 2.57 mg/kg, PNEC 2.15 mg/kg, RCR 0.836
eau de mer: Exposition 0.031 mg/l, PNEC 0.0258 mg/l, RCR 0.833
sédiment marin: Exposition 0.26 mg/kg, PNEC 0.217 mg/kg, RCR 0.833
terre: Exposition 0.33 mg/kg, PNEC 0.316 mg/kg, RCR 0.958

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Formulation & (re)packing of substances and mixtures, Industrial

Exposition

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 176.5 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.500

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.72 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.060

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 35.3 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.100

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.72 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.060

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 88 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.250

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.76 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.230

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 88 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.250

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.76 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.230

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 53 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.150

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.76 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.230

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 71 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.200

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.72 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.060

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 176.5 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.500

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.36 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.030

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition

Formulation & (re)packaging of substances and mixtures, professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methylene Chloride
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
Numéro CE	200-838-9
Numéro index UE	602-004-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (re)packaging of substances and mixtures, professional
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
--	--

Salarié

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	47.3 kPa @ 20°C

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 15.4 kg

Formulation & (re)packaging of substances and mixtures, professional

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans
Large application.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 1
Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):1
Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Mesures techniques Veiller à ce que les eaux usées soient collectées et traitées dans une station d'épuration.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 93.5%

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Pression de la vapeur 47.3 kPa @ 20°C
Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Formulation & (re)packaging of substances and mixtures, professional

Mesures d'organisation Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.02 mg/l, PNEC 0.259 mg/l, RCR 0.077
sédiment d'eau douce: Exposition 0.017 mg/kg, PNEC 2.15 mg/kg, RCR 0.077
eau de mer: Exposition 0.0019 mg/l, PNEC 0.0258 mg/l, RCR 0.074
sédiment marin: Exposition 0.016 mg/kg, PNEC 0.217 mg/kg, RCR 0.074
terre: Exposition 0.023 mg/kg, PNEC 0.316 mg/kg, RCR 0.072

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 88 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.250
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.76 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.230

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 53 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.150
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.6 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.230

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.



Scénario d'exposition Use in laboratories, professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methylene Chloride
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
Numéro CE	200-838-9
Numéro index UE	602-004-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories, professional
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU24 Recherche scientifique et développement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	47.3 kPa @ 20°C

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 704 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans
Large application.

Use in laboratories, professional

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):1
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 93.5%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	une limitation d'émission aérienne n'est pas nécessaire puisqu'aucune libération directe ne s'effectue dans l'air.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	47.3 kPa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	--

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
---	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Use in laboratories, professional

Mesures d'organisation Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0028 mg/l, PNEC 0.259 mg/l, RCR 0.011
sédiment d'eau douce: Exposition 0.024 mg/kg, PNEC 2.15 mg/kg, RCR 0.011
eau de mer: Exposition 0.000052 mg/l, PNEC 0.0258 mg/l, RCR 0.002
sédiment marin: Exposition 0.0043 mg/kg, PNEC 0.217 mg/kg, RCR 0.02
terre: Exposition 0.00063 mg/kg, PNEC 0.316 mg/kg, RCR 0.002

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 88 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.250
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.76 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.230

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 176 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.500
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.36 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.030

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents, Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methylene Chloride
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
Numéro CE	200-838-9
Numéro index UE	602-004-00-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents, Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
--	---

Salarié

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Use in Cleaning Agents, Industrial

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	47.3 kPa @ 20°C

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 797 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 20 jours/ans
Libération continue.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0.03
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.0011

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Mesures techniques	manipuler une substance en système fermé.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 93.5%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	une limitation d'émission aérienne n'est pas nécessaire puisqu'aucune libération directe ne s'effectue dans l'air.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Veiller à ce que les eaux usées soient collectées et traitées dans une station d'épuration.
------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	47.3 kPa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Use in Cleaning Agents, Industrial

Fréquence et durée d'utilisation

Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système principalement fermé avec un système de ventilation. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
Porter un vêtement de travail approprié.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0054 mg/l, PNEC 0.259 mg/l, RCR 0.021
sédiment d'eau douce: Exposition 0.045 mg/kg, PNEC 2.15 mg/kg, RCR 0.021
eau de mer: Exposition 0.00046 mg/l, PNEC 0.0258 mg/l, RCR 0.018
sédiment marin: Exposition 0.0039 mg/kg, PNEC 0.217 mg/kg, RCR 0.018
terre: Exposition 0.00063 mg/kg, PNEC 0.316 mg/kg, RCR 0.002

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Use in Cleaning Agents, Industrial

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 88 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.250

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.32 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.110

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 176.5 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.500

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.72 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.060

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 35.3 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.100

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.72 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.060

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 88 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.250

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.24 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.020

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 88 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.250

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.76 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.230

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 176.5 mg/m³, DNEL 353 mg/m³, RCR 0.500

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.76 mg/kg/jour, DNEL 12 mg/kg/jour, RCR 0.230

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval